

Paris, le 28 septembre 2023

SOUS ONDAM DE VILLE 2024 : UNE LUEUR D'ESPOIR

Le niveau de l'ONDAM était très attendu par les acteurs de la santé. Le Gouvernement a tranché. Il sera en 2024 de 3,5% pour la médecine de ville et de 3,2% pour l'hospitalisation.

Sans crier victoire, il s'agit de la première « bonne nouvelle » depuis bien longtemps. Avec 300 millions de consultations effectuées chaque année, la médecine de ville est la porte d'entrée dans le système de santé pour nos concitoyens. Il était temps que cela se traduise par un rééquilibrage avec la médecine hospitalière. Notre système de santé marche sur deux jambes. Le déséquilibre entretenu depuis des années en défaveur de la médecine libérale ne peut aboutir qu'à sa disparition progressive.

Si nous pouvons nous féliciter de cette annonce du Gouvernement, la CSMF demande :

- L'ouverture de négociations conventionnelles avec les moyens nécessaires pour valoriser l'expertise médicale et l'engagement des médecins libéraux. Il en va de l'accès aux soins des français !
- À ce que les prescriptions hospitalières dont la dispensation est effectuée en ville soient mises sur le sous ONDAM hospitalier. Dans le cas contraire, cette « bonne nouvelle » ne serait qu'un marché de dupe.
- L'ouverture d'un espace de liberté tarifaire solvabilisé par les complémentaires pour tous les médecins. 3,5%, cela reste 2 points sous le niveau de l'inflation. L'OPTAM rénové pour tous n'est pas un programme politique. C'est en revanche une volonté de trouver une voie de passage ambitieuse, équilibrée, durable et respectueuse de notre contrat social.

La médecine de ville a besoin d'un choc d'attractivité. Nous devons attirer nos jeunes confrères et garder les plus âgés. Il en va de l'accès aux soins des français

Dr Franck Devulder
Président de la CSMF
06 14 09 64 56
franck.devulder@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.